

Dans son édition du 28 septembre intitulé « Mémorial de Rivesaltes » le journal « Le Monde » publie un reportage pour valoriser la réalisation du musée porté par la région Languedoc-Roussillon et par l'Etat.

Ce document fait l'impasse sur le caractère remarquable de l'écosystème des lieux et sur les destructions engendrées par l'immeuble-musée.

Le caractère remarquable du site classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) continentale de type I, intitulé « Camp militaire du Maréchal Joffre », est décrit sur le site du Muséum d'Histoire Naturelle [Camp militaire du Maréchal Joffre\(pdf\)](#) .

Tout particulièrement la zone naturelle recèle de nombreuses espèces protégées et l'arrêté préfectoral, autorisant la destruction de leurs habitats, liste 22 espèces d'oiseaux dont la Cochevis de Thékla, 2 espèces de mammifères dont le Hérisson d'Europe et 9 espèces de reptiles.

Ainsi pour le Lézard ocellé (Timon lepidu ex Lacerta lepida), espèce de reptile menacée à l'échelle nationale et européenne, le Plan national d'action mis en place pour sa conservation par le ministère de l'écologie est un axe majeur de la politique nationale en matière de préservation de la biodiversité [Plan national d'actions\(pdf\)](#) .



## **Ce plan national d'action indique :**

Le Lézard ocellé est actuellement un reptile menacé à l'échelle nationale et européenne. Le déclin des populations françaises, mis en évidence grâce aux différentes études menées, justifie la mise en place de mesures de conservation et l'élaboration d'un plan national d'actions. En France, les menaces pesant dans les trois grandes régions occupées par le Lézard ocellé (le pourtour méditerranéen, les causses centrés sur le Lot et la façade atlantique) sont multiples : perte et fermeture des habitats favorables, déclin du Lapin de garenne, urbanisation etc. Sans la mise en place de mesures efficaces, un déclin rapide des populations existantes est à craindre.

Il est extraordinaire qu'un gouvernement féru de mémoire et de bons sentiments ait pu délivrer – en pleine connaissance de cause puisque notre fédération a fait toutes les démarches nécessaires y compris judiciaires – des dérogations pour la destruction d'espèces protégées alors que l'article L.411-2 du code de l'environnement ne peut s'appliquer que dans les cas de raison impérieuse d'intérêt public majeur. Ce qui ne peut concerner un bâtiment dont la vocation touristique est aujourd'hui ouvertement revendiquée.

Il appartenait aux autorités françaises d'évaluer les solutions alternatives, notamment au regard des objectifs de conservation des habitats et des espèces remarquables de la zone naturelle. Ce qu'elles n'ont pas fait par un entêtement incroyable, alors que l'éventration d'un terrain voisin, hors ZNIEFF, pour implanter le méga-musée et ses parkings, ne portait aucune conséquence quant au désir de politique mémorielle recherché.

Cet aveuglement est bien illustré par les propos de l'architecte Rudy RICCIOTI qui a déclaré au journal « Le Monde » : « J'ai choisi d'affronter la violence cachée de ce lieu ». Il oublie d'indiquer qu'il a aussi choisi d'exercer une nouvelle violence en y détruisant la vie paisible et naturelle du monde animal et végétal qui s'y trouvait.

Aucune politique mémorielle ne peut justifier la destruction du vivant.

D'ailleurs cet architecte, insensible aux éléments qu'il ne connaît pas, ne peut que s'en remettre à regarder le ciel et admirer d'une façon narcissique son œuvre, tout en s'illusionnant sur la perception qu'en ont les gens « Ces derniers sont très respectueux, ils le perçoivent avec beaucoup de tendresse (sic) », déclare-t-il encore dans cet interview.

Cette absence totale de considération pour les éléments vivants de notre planète s'accompagne dans le cas de de M. RICCIOTI d'une provocation toute artistique puisqu'il péroré sans sourciller « Si j'avais été un vrai salaud, j'aurais fait un bâtiment transparent avec des menuiseries en inox ».

A ce stade de muflerie, nous ne pouvons que nous interroger sur les faux salauds qui ont bousillé le dernier espace steppique méditerranéen du Roussillon.